



# BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : [www.commune-faramans.fr](http://www.commune-faramans.fr)

## Conseil municipal du 22 novembre 2018

JMR/MCV

### 1. Travail des commissions :

- Voirie :

Les gros travaux sont maintenant terminés pour le passage piétons. L'enrobé sera réalisé dès que les conditions météorologiques seront propices. Fin du chantier prévue fin novembre.

- Bâtiments :

Les fondations de la construction de la halle ont été coulées.

- C.C.A.S. :

50 personnes ont répondu favorablement pour le repas du C.C.A.S. qui a eu lieu le dimanche 25 novembre. Les personnes n'ayant pu être présentes et ayant signalé leur absence, recevront un bon d'achat.

- Ecoles :

Un conseil d'école s'est tenu le 08 novembre à Joyeux. Le R.P.I. recense 152 élèves : 60 à Saint-Éloi, 45 à Joyeux et 47 à Faramans. À noter que 89 enfants sont originaires de la commune de Faramans.

Le Marché de Noël se tiendra à Joyeux le 08 décembre.

### 2. B.U.C.O.P.A. (Syndicat mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain) :

- Débat d'orientation budgétaire :

Le syndicat mixte a compétence sur un territoire de 85 communes représentant une population de 137 600 habitants (statistiques 2014).

La mission engagée avec le C.A.U.E. (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement - [Site : www.fncaue.com](http://www.fncaue.com)) « *Définition d'une charte qualité architecturale et paysagère* », sera poursuivie en 2019.

Les « Cahiers de recommandations architecturales et paysagères » correspondant aux différentes zones géographiques du BUCOPA sont téléchargeables sur le site de cet organisme :

[www.bucopa.fr/ressources/documents-divers-a-telecharger/](http://www.bucopa.fr/ressources/documents-divers-a-telecharger/)

### **3. Services d'aide à domicile :**

Différentes associations peuvent être sollicitées pour les services à domicile :

- **Association Intermédiaire Domicile Services :**

→ Site internet : [www.services-ain.com](http://www.services-ain.com)

→ Tel : 04 74 23 23 81 ou 07 87 02 29 06

Créée en 1987 par le réseau ADMR, elle met à la disposition des particuliers, entreprises, associations et collectivités, des salariés pour leurs besoins de services à domicile tels que ménage, repassage, jardinage, bricolage... Son action s'étend sur les secteurs de Bourg-en-Bresse, Revermont, Bresse, Dombes.

- **Ain Domicile Services :**

→ Site internet : [www.ain-domicileservices.fr](http://www.ain-domicileservices.fr)

→ Tel : 04 74 21 42 52

Ce service d'aide et d'accompagnement à domicile autorisé et tarifé par le Département de l'Ain, intervient prioritairement auprès des personnes âgées, malades et handicapées, pour leur permettre de rester à domicile malgré leur perte d'autonomie et leur dépendance.

Un article reprenant toutes les informations utiles sur ce sujet sera mis en ligne prochainement sur le site de la commune dans la rubrique « Infos pratiques ».

### **4. Informations diverses :**

- **Coupure d'électricité le 12 décembre 2018 de 14 h à 15 h 30 :**

Elle affectera les quartiers de La Tuilière, Terre Chèvre, 65 Côte Voyant et route de Bressolles.

### **5. Prochaine manifestation :**

- **Samedi 1<sup>er</sup> décembre :**

→ Vente de boudins organisée par la *Société de Chasse*.